BULLETIN

OCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

unitations de la Société : Procèsmembres; Ouvrages reçus ant in V semestre 1924.

at dea vocables « Marnien » et

distant lif b.)

M. Chance, de Mailly-Cham-ur quelques sépultures du ur I de Murigny.

OEnochoés de bronze trouvées dans le département des Ardennes 1860-

Notes rétrospectives: Le signe symbolique indien «le Swastika» reproduit sur un vase gaulois du cimetière hallstattien de Warmeriville; Traces de l'industrie phénicienne dans les (cimetières gaulois Hallstattiens et Marniens de la Marne.

Petites nouvelles archéologiques.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Proces-verbal de la Séance du 25 Janvier 1925

La Boolété Archéologique Champenoise s'est réunie à Professionnelle de Reims le dimanche 18 janvier à 14 houres.

thaient présents : MM. le docteur Langlet, Logeart, HUBBUR, BAVY, KALAS, LEMARTELEUR et PROGUREUR, M11e GILLET, ANTOINE, BEAUSSERON, BOSTEAUX-COUSIN, BOSTEAUX-MINIONE, COULON, DEMITRA, DUCHEMIN, ILGARD, GAUTHIER, GAR-HIS COLINVEAUX, LAIRE, LACROIX, LEMARTELEUR fils, MOUQUOT, PERIOT, POUPIILE, PROGUREUR fils, RENARD, TAILLET.

MROUNOS: MM. BELLEVOYE, DENEUX, GUILLEMART, PETITFILS, BAHARIN, BUIMIT, THOMAS.

An nom de la Société, M. Logeart adresse à MM. Thomas Bavy l'expression de sa profonde sympathie à l'occasion de deuil qui vient de les frapper en la personne de M. Thomas Il déplore le décès prématuré de M. Lescarcelle et évoque avec émotion le souvenir de l'excellent collègue, employé à la Bibliothèque de la Ville de Reims, si dévoué à notre grou-

Il regrette très vivement la perte de M. Ernest Chantre, conservateur du Museum de Lyon, membre d'honneur de notre Société. Ses travaux consacrés aux Civilisations de l'Age du Bronze et du Premier Agel du Fer sont des œuvres scienti-documents très originaux et très utiles, merveilleusement illustrés à la suite d'explorations et de recherches dans le Proche-Orient, en Asie Occidentale, au Caucase, en Algérie, en Tunisie et au Maroc. M. Chantre venait d'entreprendre, à terranée, faisant preuve d'une activité intellectuelle peu nent préhistorien, le gouvernement s'est fait représenter à ses obsèques.

非非

Le Secrétaire donne connaissance d'une lettre de M. le M. l'abbé Romaissance d'une lettre de M. le

M. l'abbé Favret nous a fait parvenir plusieurs lettres ayant trait au cimetière de la fin du Premier Age du Fer qu'il a découvert et exploré aux Jogasses, commune de Chouilly, nécropole présentant des caractères bien définis, absolument d'ensemble sur le Hallstatt en Champagne. Pour compléter ses documents, M. l'abbé Favret prie les membres de la leurs collections (origine, description, croquis, etc.).

M. Henry Corot, archéologue à Savoisy (Côte-d'Or), se préoccupe aussi du Premier Age du Fer. Mis au courant des trouvailles de M. l'abbé Favret, spécialisé depuis de longues années dans les fouilles de Tumuli, il serait très reconnais-hallstatt dans notre région.

M. Logeart annonce que M. Petitfils doit nous faire parvenir une notice sur Montcy-Saint-Pierre à l'Epoque galloromaine, et qu'une demande de subvention vient d'être adressée à M. le Préfet de la Marne par l'intermédiaire de M. Guichard, conseiller général.

PRÉSENTATIONS

Eclats de silex préparés pour le polissage, recueillis à Chavot (M. Lemarteleur).

Poinçon néolithique en corne de cerf, trouvé à Reims, travaux de la rue de Mâcon (M. Golinveaux).

Deux autres poinçons en corne de cerf (Epoque néolithique) trouvés rue du Clou-dans-le-Fer (M. Gardez).

Vase pommiforme avec ornementation originale trouvé dans une tombe de femme aux Mesneux (Epoque gauloise marnienne) (M. Lacroix).

Plusieurs vases et fers de lance provenant des fouilles récentes de M. Bosteaux-Cousin.

Une truelle antique trouvée rue du Barbâtre, à Reims, dans un mur gallo-romain, donnée au Musée de Reims par M. Demitra.

Documents photographiques sur les trouvailles des Jogasses (M. l'abbé Favret).

Admissions:

MM. Lemarteleur Edmond, 24, rue Frédéric-Plomb, Epernay.
Minard René, 27, rue Gambetta, Reims.
Bourguignon André, 2, place du Peuple, Reims.
Jacob Henri, 174, rue de Strasbourg, Nancy.
Gamber Jean, libraire, 7, rue Danton, Paris.

非常

La séance est levée à 16 heures.

L. LACROIX.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

MM. le docteur GUELLIOT, 31, rue Campagne-Première, Paris-XIV°. le docteur LANGLET, au Musée, 8, rue Chanzy, Reims.

MEMBRES D'HONNEUR :

MM. le Sous-Préfet de Reims.

le Maire de Reims.

le marquis Joseph de BAYE, Château de Baye (Marne).

François CLAES, Conservateur du Musée des Antiquités et Arts

Adrien de MORTILLET, Président d'honneur de la Société Préhistorique française, Professeur à l'école d'anthropologie de Paris, 154, rue de Tolbiac, Paris-XIII°.

MEMBRES HONORAIRES :

 M^{mes} Veuve BECRET, avenue de la Gare, Braisne (Aisne). la Princesse de Polignac, 2, rue Piper, Reims.

MM. Hugues KRAFFT, Président de la Société des Amis du Vieux

le Comte Bertrand de MUN, 18, rue du Marc, Reims.

le Marquis de NAZELLES, 23, rue des Templiers, Reims. le Marquis de POLIGNAC, boulevard Pommery, Reims. MIGNOT, boulevard Lundy, Reims.

COMITÉ 1924-1925 :

Président actif : M. G. LOGEART, à Aussonce (Ardennes). Vice-Présidents : Pour la Marne, M. P. SAVY, 5, rue du Marc, Reims :

pour les Ardennes, M. DUPUIS, à Saint-Clément (Ardennes): Secrétaire : M. L. LACROIN, 130, boulevard Saint-Marceaux, Reims. Secrétaire-Adjoint : M. R. THOMAS, 5, rue Ernest-Renan, Reims. Trésorier : M. H. GARDEZ, 44, rue Belin, Reims.

Trésorier-Adjoint : M. H. DEMITRA, 8, rue Saint-Benoît, Reims. Membres: MM. G. BEAUSSERON, 14, rue Saint-André, Reims.

BOSTEAUX-COUSIN, à Lavannes.

BOSTEAUX-HOMERE, à Cernay-les-Reims. L. BELLEVOYE, 6, rue Thiers, Reims.

E. DOURCY, 12, rue Saint-Bernard, Reims. DUMAS, 81, rue Docteur-Thomas, Reims.

Docteur GOSSET, rue des Templiers, Reims. E. KALAS, 23, rue Gambetta, Reims.

MEURISSE, Saint-Hélen's Park-Road, Hastings (Angleterre).

SCHMIT, 31 bis, avenue de Sainte-Menehould, Châlons-sur-Marne.

MEMBRES ACTIFS :

MM. ALARD Jules, Architecte, 37, rue Courmeaux, Reims. ALLART Gaston, Charron, 26, rue Lecointre, Reims. ANTOINE Marcel, Comptable, 60, rue Jacquart, Reims. AUBERT Louis, 33, rue de Chartrouse, Arles (Bouches-du-Rhône). BACQUENOIS-BOSTEAUX, 37, Grande-Rue, Maisons-Alfort,

BANDRY Lucien, Instituteur, rue Martin-Peller, Reims. BAUDON Albert, Publiciste, 29, rue de Vaugirard, Paris-VI*. BEAUSSERON Georges, 14, rue Saint-André, Reims. BELLEVOYE Lucien, Bijoutier, 10, rue Thiers, Reims. BERGIER (Docteur Emile), 227, rue de Vaugirard, Paris. BERTIN Armand, Pharmacien, 12, rue de Chamery, Reims. BERTON Paul, Sculpteur, 3, rue du Levant, Reims. BEUZEVILLE, Antiquaire, 39, rue Courmeaux, Reims. BOCQUILLON, Instituteur en retraite, Saint-Souplet (Marne). BOCQUILLON Armand, Instituteur, Tours-sur-Marne. BOSCHER Maurice, 57, rue Andrieux, Reims. BOSTEAUX-COUSIN, Cultivateur, Lavannes (Marne). BOSTEAUX-HOMERE, Cultivateur, Cernay-les-Reims. BOURDEIX, Architecte, 125, rue Clovis, Reims. BOURDON Marc, Automobiliste, 42, rue Martin-Peller, Reims. BOURDON, Hôtelier, Rozet-Saint-Albin (Aisne). BOURGUIGNON André, 2, place du Peuple, Reims. BOUXIN Armand, Antiquaire, 24, rue Martin-Peller, Reims. BRAUNSHAUSEN René, 22, rue de l'Arquebuse, Reims. BRICMONT Georges, Architecte, 16, rue Deville, Reims. BRUGE Louis, avenue Brunehaut, à Laon. BRUNER Gaston, Chapelier, rue de l'Etape, Reims. BRUYANT Emile, Instituteur, Taissy (Marne). BUARD Gaston, Maire de Witry-les-Reims. CAMUS Emile, Instituteur, Saint-Morel (Ardennes). CARDINAL Maurice, Entrepreneur, Saint-Brice-Courcelles. CARLIER Jules, Propriétaire, Bray-Hannogne, par Banogne (Ardennes).

CARRE, Négociant, 111, rue de Cernay, Reims.

CAULY Emile, Ingénieur-Expert, Le Pornic (Loire-Inférieure). CAZIER Charles, Entrepreneur, rue Paul-Adam, Reims.

CHANCE Marius, Mailly-Champagne (Marne):

CHARPENTIER Pierre, à Le Baizil (Marne).

CHENET G., Archéologue, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les Travaux historiques, Le Claon (Meuse).

MM. COLBACK, Directeur d'Assurances, 5, rue du Champ-de-Mars,

COQUART Albert, Hôtelier, Bazancourt.

CORNET Louis, Ebéniste, 81, avenue Jean-Jaurès, Reims.

COTARD (Docteur), 147, Grande-Rue, Argenteuil (Seine). COULON Pierre, 33, rue Paulin-Paris, Reims.

COURTY, Négociant à Bazancourt.

COURTY Paul, Entrepreneur, 17, rue Houzeau-Muiron, Reims.

COUTIER, Archéologue, 91, rue Saint-Denis, Noisy-le-Sec (Seine).

COUTY Henri, Bibliothécaire, 29, rue de Cernay, Reims. COUVREUR-PERIN, Propriétaire, Rilly-la-Montagne.

CUVILLIER, Commis des Postes, 164, rue du Barbâtre, Reims.

DANGY, 5, boulevard des Deux-Villes, Mézières (Ardennes). DAZY, 17, boulevard Charles-Arnould, Reims.

DEBRUGE, Contrôleur des P. T. T., Constantine (Algérie).

DEFFORGES, Villedommange (Marne).

DEFRANCE, Notaire, Oulchy-le-Château (Aisne).

DEMITRA Henri, Chef cantonnier, 10, rue Saint-Benoit, Reims.

DENEUX Henri, Architecte des monuments historiques, Archevêché de Reims.

DHUICQ Gustave, Géomètre, Verzy.

DOURCY Eugène, Architecte, rue Saint-Bernard, Reims.

DUCHEMIN Ulysse, Représentant, 39, rue Belin, Reims.

DUCOISY Lucien, Propriétaire, Sermiers (Marne).

DULOT, Cultivateur, Bazancourt.

DUMAS, Contrôleur des Mines, 81, rue Docteur-Thomas, Reims.

DUMAS Paul, Négociant, 46, place d'Erlon, Reims.

DUPUIS, Instituteur, Saint-Clément (Ardennes). DRUART René, 12, rue Chabaud, Reims.

ERNST Théophile, rue Grandval, Reims.

EVELOY, Maison de Retraite, rue Simon, Reims.

FANJAT Emile, Architecte, 2, rue des Chapelains, Reims.

FAUPIN Etienne, Avoué, 57, rue Libergier, Reims.

FAVRET (Abbé), Aumônier de l'Hôpital-Auban-Moët, Epernay.

FERU Maurice, Saint-Etienne-sur-Suippe (Marne).

FINOT Marcel, Professeur, 32, rue des Moissons, Reims.

FLEURENCE Jules-Henri, Garde-champêtre, Cernay-les-Reims.

FLEURY, Directeur d'usine, Isles-sur-Suippe.

FLORION Henri, Instituteur, 115, avenue de l'Yser, Foyer Rémois, Reims.

FOUJU, Archéologue, 33, rue de Rivoli, Paris.

GARDEZ Honoré, 44, rue Belin, Reims.

GARITAN Charles, Instituteur, 25, rue Lanson, Foyer Rémois,

GAMBER Jean, Libraire, 7, rue Danton, Paris.

GAUTHIER, Agent d'Assurances, 281 bis, avenue de Laon, Reims. GAY Th., 17, rue Chanzy, Reims.

GENET, Tapissier, 5, place des Marchés, Reims,

MM. GERARD Robert, Surveillant, Collège Chaptal, 45, boulevard GERAUD Maurice, Architecte, 22, rue Hincmar, Reims.

M¹¹⁰ GILLET Henriette, 31, rue de Clairmarais, Reims. MM. GILLET Henri, 27, rue Entre-Deux-Ponts, Bar-le-Duc.

GOBENSE Lucien, 56, rue de Bétheny, Reims.

GOBENSE Roger, 56, rue de Bétheny, Reims.

GOLINVEAUX, Encadreur, 9, rue Montoison, Reims.

GOSSET (Docteur Pol), rue des Templiers, Reims. GOURY Georges, Avocat, rue des Thiercelins, Nancy.

GOUX Charles, Ingénieur, 16, rue Chappe, Paris.

GUILLOCHIN, Chimiste, Neuville-sur-Saône (Rhône).

HAPPILLON, 31, rue de Thillois, Reims. HENRAT (Maurice), Saint-Etienne, par Machault (Ardennes).

HERBE Paul, Architecte, 18, rue de Chamery, Reims. HERVE (Docteur Max), 5, rue d'Albony, Paris-XVI°.

HOUSSIN Robert, Antiquaire, 89, rue Clovis, Reims.

HUTTEAU Lucien, Café du Théâtre, Reims.

ILGARD, 17, rue du Châtelet, Reims. JACTAT, Cultivateur, Lavannes (Marne).

JACOB (Henri), 174, rue de Strasbourg, Nancy.

JANISSON, Entrepreneur, Mailly-Champagne (Marne).

KALAS Ernest, Inspecteur du Ministère des Beaux-Arts, 23, rue Gambetta, Reims.

MM. LACROIX Léon, Instituteur, 130, boulevard Saint-Marceaux, M^{me} KALAS, 23, rue Gambetta, Reims.

LACROIX Paul, 17, rue de l'Union-Foncière, Reims.

LAFOND, Entrepreneur de travaux publics, 2 et 4, boulevard

LAIRE, Instituteur, Belval-squs-Châtillon (Marne). LAMARRE Henri, Archéologue, Ussy-sur-Marne, par La Fertésous-Jouarre (Seine-et-Marne).

LARMIGNY, Briquetier, Château-Porcien (Ardennes).

LAURENT Gustave, 46, rue Libergier, Reims.

LECLERE (Docteur), Braisne (Aisne).

LEMAITRE Emile, Fondeur, 106, rue de Bétheny, Reims. LEMARTELEUR Edmond, 24, rue Frédéric-Plomb, Epernay.

LEMOINE Léon, Avocat, 22, rue de la Tirelire, Reims.

LETHIER, 34, rue des Murs, Reims.

LEYRAVAUD, Entrepreneur, 36, rue de Bétheniville, Reims. LIMMESSE, Receveur d'octroi, 2, avenue de Paris, Reims.

LOGEART, Instituteur honoraire, à Aussonce (Ardennes).

LOUIS, Inspecteur des Téléphones, Amiens.

MACHET Max, Inspecteur d'Assurances, 8, rue Paulmier,

MARGOTIN Léon, Architecte, 16, place du Peuple, Reims. MATOT Henri, 6, rue du Cadran-Saint-Pierre, Reims.

MAUGET, Archéologue, 39, Côte du Château, Sainte-Menehould.

MM. MAUROY, Architecte, 185, rue des Capucins, Reims. MEURISSE, Saint Hélen's Park Road, Hastings (Angleterre).

MINARD Louis, Fabricant de Meubles, 27, rue Gambetta, Reims. MINARD René, 27, rue Gambetta, Reims.

MONOT, Conservateur du Musée de Penmarck (Finistère).

MOUILLEFARINE Robert, Champcharme, commune de Maraye-

MOUQUOT, Ingénieur, 29, rue Hincmar, Reims.

NOEL Albert, Entrepreneur, 5, rue de Courcelles, Reims.

ORIILIN Jules, ancien Fouilleur du Musée de Reims, 41, rue de

PAGES-ALLARY, Archéologue, Murat (Cantal).

PARIS Gabriel, Sculpteur, Avenay.

PERARD Charles, Ingénieur, 13, rue de Bétheny, Reims.

PERRET Samuel, 11, boulevard de la République, Reims.

PERRIN (Docteur), Oculiste, 21, rue Libergier, Reims.

PETITFILS, Député des Ardennes, Palais-Bourbon, Paris. PHILIPPE (Abbé), Breuilpont (Eure).

POIRIER, Ingénieur agronome, 3, boulevard Henry-Vasnier,

POUPHILE André, Instituteur, 29, rue Martin-Peller, Reims.

PROCUREUR André, Professeur, 8, rue Jeunehomme, Reims. PROST, Architecte, 8, rue de Contrai, Reims.

PROVOST, Relieur, 50, rue de Saint-Brice, Reims.

QUIN, Directeur du Cours Complémentaire, 15, rue du Jard,

RENARD Georges, 38, boulevard Louis-Ræderer, Reims.

REMIA André, Pharmacien, 149, rue de Vesle, Reims.

RIAUCOU François, Employé, 43, rue Belin, Reims.

ROLAND, Instituteur en retraite, Villevenard (Marne). ROLAND, Entrepreneur, 87, rue Gambetta, Reims.

RONSIN Paul, 73, rue Libergier, Reims.

SARAZIN Charles, 11, rue Werlé, Reims.

SAVY Paul, Entrepreneur, 5, rue du Marc, Reims.

SIMON Jacques, 44, rue Ponsardin, Reims.

SIMONNET Louis, Cultivateur, Hauviné (Ardennes).

SCHMIT Emile, 31 bis, avenue de Sainte-Menehould, Châlons-

SOULINGEAS Joseph, Inspecteur de la Société Mutuelle d'Assurances, 19, rue d'Albony, Paris-X°.

TAILLET Raphaël, Instituteur, Ecole de la rue Gerbault, Reims. THEVENET, Fumiste, 40, rue Chanzy, Reims.

THIEROT Amaury, Artiste peintre, rue d'Attila, Châlons-sur-

THIRY, Isles-sur-Suippe (Marne).

THOMAS René, Entrepreneur, 5, rue Ernest-Renan, Reims.

VARLET Albert, Instituteur, Dizy-le-Gros (Aisne).

VENDEL Henri, Conservateur du Musée de Châlons-sur-Marne. VERMONET Marc, 12, rue des Prés, Sainte-Menehould.

WARNESSON, Garde champêtre, Pomacle (Marne).

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Ouvrages reçus pendant le 2° semestre 1924

Association Française pour l'Avancement des Sciences. — Compte

rendu des Travaux du Congrès de Bordeaux, 1923. Association Française pour l'Avancement des Sciences. — Bulletin

Beaupré (le Comte J.). — Contribution à l'Etude de l'habitation au n° 60 (nouvelle série). Juillet 1924. début de la Tène. 1912. (Don de M. G. Chenet).

Bassavy (J.). — Revendication française à propos du Marnien. Versailles 1917. Bulletin de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, XXXVI° volume. (Don de M. le Docteur O. Guelliot).

Chenet (G.). — Anciennes verreries d'Argonne. Paris, Imprimerie Nationale, 1922. Extrait du Bulletin Archéologique 1920. (Don de

Chenet (G.). — L'Atelier Céramique Gallo-Romain du Pont-des-Rèmes à Florent (Marne). Reims, Matot-Braine, 1913. (Don de l'aul'auteur).

Chenet (G.). — Le Buste Balsamaire du Princier (Pont-Verdunois) et Bassin de Bronze d'Avocourt (Meuse). Extrait de « Pro Alésia »

Chenet (G.). — L'Etablissement gallo-romain et le Bourge de Senon 1922. (Don de l'auteur). (Meuse). Les Fouilles allemandes de 1917 à Senon. Extrait du Bulletin Archéologique 1922. (Don de l'auteur).

Chenet (G.). — Gobelets ovoïdes moulés d'Autry-Lavoye (Céramique gallo-romaine d'Argonne). sur un vase gallo-romain d'Alésia. Extrait

de « Pro Alésia » 1920. (Don de l'auteur). Chenet (G.). — Rouelles de plomb et persistance d'emploi des rouelles gauloises. Extrait du Bulletin Archéologique 1919. (Don de

Coyon (Ch.). — Etudes sur l'Art du fer dans la Marne à l'époque l'auteur). gauloise. (Don de M. le Docteur O. Guelliot).

Grosjean (E.). — Notice sur une antique meule à bras. 1896. (Don de M. le Docteur O. Guelliot).

Guelliot (Docteur O.). — Le Marnien. Juin 1915. (Don de l'auteur). Guelliot (Docteur O.). — Réminiscences préhistoriques en Cham-

Menu (H.). — Notes sur les Camps retranchés de Reims à l'époque pagne. 1907. (Don de l'auteur). gallo-romaine, 1907. (Don de M. le Docteur O. Guelliot).

« Pro Nervia ». — Bulletin nº 1. Août 1924.

Schmit (E.). — Notice nécrologique sur E. Fourdrignier. (Don de

Société des Amis du Vieux Reims. — Annuaire-Bulletin année 1911. M. le Docteur O. Guelliot). (Don de M. le Docteur O. Guelliot).

Au sujet des vocables MARNIEN et LA TÈNE

Paris, rue Campagne-Première, 31. 17 Novembre 1924.

Monsieur Lacroix, secrétaire de la Société Archéologique Champenoise.

En causant avec vous à Reims la semaine dernière, je vous disais combien j'approuvais la revendication en faveur du MARNIEN formulée par M. Schmit dans la séance de la Société Archéologique, le 4 mai dernier. Il me paraît utile de préciser les tentatives déjà faites dans ce sens et les résultats

Le 22 avril 1915, la Société Préhistorique Française votait cette résolution :

« La S. P. F., approuvant entièrement les conclusions de la communication de M. le D' Guelliot, est résolue à maintenir le nom de MARNIEN pour désigner la première partie du Deuxième Age du Fer, réservant le mot de LA TENE exclusivement pour la deuxième partie de cette époque. »

« Cette décision, était-il ajouté, sera transmise ultérieurement à toutes les Sociétés savantes de France et à toutes les ulteriques et archéologiques.

Une circulaire dans ce sens fut adressée le 15 juillet à ces Sociétés, non seulement en France, mais en Angleterre, en Italie, en Espagne, en Suisse, en Amérique.

Il ne m'avait pas été difficile de convaincre mes collègues. J'énumérais (Voy. Marnien ou La Tène I, 1895) les raisons sur quoi s'appuyait cette revendication : raisons d'ordre sentimental, rendre hommage aux tenaces fouilleurs de la région et reconnaître leur part prépondérante dans la mise au jour des vestiges de la civilisation gauloise; raisons de fait, les recherches ayant commencé chez nous bien avant celles du lac de Neuchâtel, et ayant produit des milliers de pièces documentaires sur cette période, alors que La Tène, au dire même de ses historiens, « n'a livré que des objets caractéristiques de la deuxième période » (Vouga); de sorte que, étrange paradoxe, ce qu'on appelle La Tène I n'est pas représenté dans cette station.

Le regretté Déchelette, tout en adoptant la nomenclature préconisée par l'allemand Otto Tischler, a été obligé d'emprunter à nos cimetières champenois l'illustration entière de prunter à nos cimetières champenois l'illustration entière de tout ce qu'il décrit de La Tène I : tombes, sépultures à chars, intermique etc.

céramique, etc.

A la suite de ma publication, M. Reinach m'écrivit : « Vous avez bien raison », et M. Camille Jullian : « Je suis tout à fait avez bien raison », et M. Camille Jullian : « Je suis tout à fait d'accord avec vous. » Dans une note de la Revue des Etudes d'accord avec vous. » Dans une note de la Revue des Etudes d'accord avec vous que sur tous ces points je serais question, disait : « Je crois que sur tous ces points je serais volontiers d'accord avec M. Guelliot, si ce n'est que je ferais peut-être commencer plus tard le Marnien, et que je le ferais peut-être descendre aussi plus tard. » Il commencerait en 400 peut-être descendre aussi plus tard.

au lieu de 500 ou 450.

M. Dottin, l'auteur du Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité Celtique, me promettait de tenir compte de la revendication dans une prochaine édition de son livre ; il suggérait de dire « Epoque de LA MARNE » pour cadrer avec suggérait de J.A. TENE ».

« Epoque de LA TENE ».

D'une longue lettre de M. Van Gennep, rédacteur en chef de la Revue d'Etnographie (1^{er} août 1915), je cite quelques passages intéressants. Après s'être dit d'accord avec moi, il ajoute que, dans ses cours à l'Université de Neuchâtel, il ajoute proposé d'appeler « Civilisation CHAMPENOISE », avait proposé d'appeler « Civilisation CHAMPENOISE », celle qui avait succédé à la période de Hallstatt; et il donnait cette raison de la terminologie actuelle :

« S'il s'était trouvé quelqu'un pour faire sur le centre de la civilisation champenoise un petit volume avec bibliographie complète, mettant les faits à la disposition de tous et graphie complète, mettant les faits à la disposition de tous et graphie complète, mettant les faits à la disposition de tous et graphie complète, mettant les faits à la disposition de tous et graphie complète, mettant les faits à la disposition de tous et graphie ceri qu'il n'existe inventé un La Tène I qui est caractérisé par ceci qu'il n'existe inventé un La Tène I qui est caractérisé par ceci qu'il n'existe inventé dissolument pas à La Tène inême. On aurait dit plutôt absolument pas à La Tène inême. On aurait dit plutôt MARNIEN I, II, et III, même si le II et le III avaient été typiques en d'autres localités. Déchelette, que j'admirel, s'est typiques en d'autres localités. Déchelette,

manque... C'est pour quoi je compare en faveur de notre II fallait poursuivre cette campagne en faveur de notre région, sur laquelle les faits de guerre attiraient du reste une attention sympathique. J'obtins facilement à la Société d'Anattention sympathique.

thropologie le même vote qu'à la Société Préhistorique (3 juin 1915); et, à ma demande, l'Académie Nationale de Reims, dans une séance tenue à Paris le 8 décembre 1916, votait aussi la résolution « de maintenir le nom de MARNIEN pour désigner la première partie du deuxième Age du Fer ».

Quelque temps auparavant, M. Bossavy, l'actif secrétaire de la Société Préhistorique, revendiquait, devant la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, le maintien du qualificatif Marnien dans le sens que j'avais indiqué.

Il ne faut pas cesser d'enfoncer à coups de marteau cette idée dans le cerveau des archéologues. Notre collègue Schmit vient d'en asséner un nouveau et d'aucuns le trouveront peut-être trop vigoureux. Il demande une substitution complète des vocables du second Age du Fer; j'ai peur que ce changement radical ne se heurte à une sérieuse opposition. Le mot de LA TENE est trop ancré dans la nomenclature archéologique pour n'en plus tenir compte; il est justifié par les fouilles méthodiquement conduites et les publications bien connues qui, depuis 1876 surtout, ont fait à la station du lac de Neuchâtel une réputation mondiale; encore que, comme l'écrit M. Camille Jullian, «La Tène n'est pas, ne doit pas être considérée comme un centre de civilisation. Le pays des Rèmes l'était tout autrement. La Tène ne peut être considérée que comme un marché frontière, un rendez-vous de fabricants. Et, comme le remarque M. Van Gennep, le lieu n'avait nulle importance au temps où la civilisation rémoise brillait de tout son éclat.»

Ces considérations que l'on pourrait longuement développer, si je ne voulais rester dans les limites d'une simple lettre, veulent une conclusion : que ceux qui écrivent sur l'archéologie de notre région mettent toute leur énergie à conserver, envers et contre tous, le qualificatif de MARNIEN. Et, pour atteindre ce but, il faudrait écrire enfin la synthèse de toutes les trouvailles faites sur le sol champenois, des innombrables descriptions disséminées de tous côtés, et mettre ensin au jour une histoire documentée et complète, texte et illustration, de cette magnifique période de la civilisation gauloise. Cette tâche ne tentera-t-elle pas quelque jeune membre de notre Société Archéologique Champenoise?

Veuillez, mon cher collègue, croire à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr O. GUELLIOT.

LE PREMIER AGE DU FER EN CHAMPAGNE

(Hallstatt II b.)

Souvent, dans l'admirable monument qu'il a élevé à la gloire de l'archéologie préhistorique française, J. Déchelette (1) constate les difficultés que l'on rencontre lorsqu'il s'agit de fixer une démarcation précise entre deux périodes, deux époques, entre, par exemple, la fin du premier âgel du fer ou époque de Hallstatt et le début du Marnien, qui ouvre si richement chez nous le second âge du fer.

Cela ne tient pas toujours uniquement au défaut de préparation scientifique ou au manque de soins chez tous les fouilleurs, bien que ce soit là une des causes ordinaires, mais aussi à la constitution même des nécropoles. Celles-ci, souvent, ont servi, comme les tumulus, à des sépultures d'âges différents, de civilisations successives, chevauchant les unes sur les autres, se pénétrant réciproquement. Aussi hésite-t-on parfois à dater parmi le mobilier que contient une sépulture telle pièce que l'on sent cependant, comme instinctivement, anormale, étrange, voire étrangère.

Mais, par suite de son association à telles ou telles autres pièces, nettement datéels, celles-ci, on finit, faute de mieux, par la classer sous la même étiquette et désormais elle-même va servir de type pour le classement de découvertes ultérieures.

C'est ainsi, par exemple, que deux fibules, baptisées plus ou moins marniennes parce qu'elles ont été recueillies à Saint-Etienne-au-Temple et à Bussy-le-Château (Marne) et reproduites — à juste titre parce qu'elles offraient un type exceptionnel — dans le Dictionnaire Archéologique de la Gaule, pourraient égarer les archéologues et leur faire considérer comme un type marnien ce qui est un type hallstattien in fine (2).

Et ce qui se passe pour une pièce de mobilier se passe également pour une sépulture ou pour tout un groupe de

⁽¹⁾ Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, Paris,

A. Ficard, 1908-1914.

(2) Les cimetières de ces deux localités ont d'ailleurs fourni à côté de sépultures marniennes bien typiques, d'autres sépultures à mobilier nettement caractéristique de la 2° ou 3° phase du Hallstattien.

sépultures en juxtaposition — ou en superposition — avec d'autres d'âges différents.

C'est ainsi que dans notre Champagne, si riche en nécropoles marniennes, on a trop facilement oublié qu'un mobilier
ne se compose pas toujours nécessairement et uniquement,
surtout vers des époques de transition, de pièces toutes
contemporaines du propriétaire ou originaires de la contrée
où elles se rencontrent. Certains objets ont pu y être introduits
par héritages, par achats, par emprunts, de gré ou de force.
Sous prétexte, et les Champenois le savent bien, que l'on
rencontre des pendules françaises à Berlin, on n'est pas en
droit de conclure que Berlin est un centre français.

S'en tenant aux cadres plus ou moins rigides de l'archéologie protohistorique, encore, ne l'oublions pas, sinon dans l'enfance, du moins dans l'adolescence, on ne reconnaissait comme caractéristiques de l'époque de Hallstatt que certains types d'épées, de poignards, de fibules. C'était là, et c'est encore, non pas les seuls, mais les plus importants fossiles directeurs de l'archéologie: d'une part, la grande épée, en bronze ou en fer, aux formes héritées des âges du bronze, à bouterolle indépendante du fourreau, agrémentée de deux ailettes fuyantes (Hallstatt I), ou le poignard court à antennes, appendices, arqués ou rectilignes, qui ornent l'extrémité de serpentant sans ressort, soit les fibules à arc à ressort unilatéral.

Mais quand on rencontrait une fibule à ressort bilatéral, c'était l'incertitude, l'hésitation; c'était, suivant les besoins de la cause, tantôt hallstattien, tantôt marnien. C'était souvent, avant la naissance du marnien. J. Déchelette, lui-même, second âge du fer la même fibule, « dont le type apparaît par le Dr Mougin, de Vitry-le-François, dans le cimetière de Aussi le plus second.

Aussi le plus souvent tout ce que l'on pouvait rencontrer dans la Marne ne présentant pas les caractères de ces fossiles compromettre, on disait parfois Gaulois.

Il y avait bien, par ei par l'

Il y avait bien, par-ci par-là, quelques attributions exactes, quelques protestations de gens qui examinaient et réflé-

chissaient, comme le regretté Ch. Bosteaux, un des maîtres de l'archéologie champenoise, comme A. Nicaise qui attribuait au Hallstatt un certain nombre d'objets provenant des cimetières des Varilles (Bouy, Marne) ou du Mont Coutant (Fontières des Varilles (Bouy, Marne) ou du Mont Coutant (Fontières des Varilles (Bouy, Marne) au premier âge 50 ans, attribuait la nécropole de Charvais au premier âge

du fer.

Mais ils n'arrivaient pas à se faire entendre. On leur prouvait, par exemple, que tel poignard qu'ils affirmaient hallstattien était du même type que tel autre trouvé dans une sépulture baptisée marnienne par le fouilleur à gages (1) d'un autre archéologue.

Et pourtant des nécropoles comme celle de Charvais, ou celles des bords de la Suippe (Warmeriville, Aussonce...) explorées, décrites par des hommes sérieux et compétents auraient dû depuis longtemps ouvrir les yeux et permettre de reconnaître chez nous un hallstattien à facies spécial sans doute, mais cependant nettement caractérisé.

L'excuse fut peut-être qu'on ne se trouvait pas en présence d'un mobilier toujours bien homogène, que ce que l'on donnait comme hallstattien ne se trouvait pas à Hallstatt même; on ne concevait guère cette époque sans tumulus. Et puis on ne prête qu'aux riches et le marnien était tellement éblouissant de richesse que l'on pouvait bien aveuglément lui prêter.

**

Or, le hasard, l'archéologique hasard, auquel tous les fouilleurs devraient élever un monument magnifique, nous a permis de combler une lacune, d'affirmer catégoriquement l'existence, non pas d'un hallstatto-marnien, terme qui n'a l'existence, mais d'un hallstattien tout court, homogène, sans aucun sens, mais d'un hallstattien tout court, homogène, sans mélange de marnien, tel que l'a bien vu Bosteaux, immédiamélange de marnien et que l'a bien vu Bosteaux, immédiament antérieur au second âge du fer, mais n'étant déjà plus le Hallstatt classique (2).

Désormais l'on pourra, grâce à ce bon hasard, faire sans erreur possible le départ exact entre le hallstattien et le mar-

⁽¹⁾ Trop volontiers, dans bien des cas, les archéologues champenois ont délégué leurs capacités à d'honnêtes terrassiers qui remuaient plus de mêtres cubes de terre que d'observations et sur leur rapport on échafaudait de helles conclusions.

de belles conclusions.

(2) M. H. Corot propose de baptiser cette civilisation Hallstatt II b.

pour éviter l'emploi de la dénomination Hallstatt III, donnée par les

Allemands à une période d'ailleurs sensiblement différente.

nien de bon nombre d'objets flottant au petit bonheur de l'un à l'autre.

林林

Dans son Etude historique sur Chouilly (1) M. le chanoine Barré s'étendait assez longuement sur la nécropole des Jogasses, lieudit de la commune de Chouilly (Marne). Ce qu'il trouvés, indiquaient nettement, dans l'ensemble, une civilisation marnienne.

Bien des fouilleurs s'y étaient depuis donné rendez-vous, sans d'ailleurs jamais rien publier sur leurs travaux, par là même absolument inutiles. Sachant, par habitude, qu'il y restait certainement beaucoup à glaner — ce qui se trouva entièrement confirmé — je cherchai à délimiter ce cimetière pour en reprendre l'étude.

Je rencontrai alors, immédiatement contiguë à cette nécropole, bien marnienne dans son ensemble, toute une série de sépultures qui dès les premiers coups de sonde parurent nettement différentes de leurs voisines.

Bien qu'encore inachevée, leur exploitation méthodique permet, étant donné l'unité et la pureté de leur mobilier, de les attribuer toutes, sans doute possible, à la seconde phase du premier âge du fer, aux toutes dernières années de l'époque hallstattienne, immédiatement avant le début du marnien, A ce jour (ter in mobilier vois le leur mais sans mélange avec lui.

A ce jour (1er juillet) 172 fosses, presque toutes intactes, ont été ouvertes, représentant 180 inhumés. Il a été recueilli : 68 vases (vases intacts, vases écrasés ou brisés, simples fragments), 10 dagues ou poignards, 20 lances, 28 torques, 31 fibules, 54 bracelets, 21 doubles parures d'armilles, 6 agrafes de ceinture, des boutons appliques, des pendeloques variées : La première rome.

La première remarque importante que l'on doit retenir

(1) Châlons, Martin, 1866.
(2) Dès le 29 novembre 1923, dans une note sur un char à 4 roues tère hallstattien des dix-neuf premières fosses ouvertes, avril 1924 en 1924 en premières m'avait et le caracture des dix-neuf premières m'avait et le caracture de la cara

L'étude des trente et une premières fosses ouvertes.

L'étude des trente et une premières fosses ouvertes.

avril 1924, au Congrès des Sociétés Savantes à Dijon, des conclusions que d'avril 1925 j'ai pu faire une communication sur le carquois en Champagne les travaux du Congrès.

Une étude complète, très détaillée de consideration sur la carquois paraîtront dans tous les objects.

les travaux du Congrès. Une étude complète, très détaillée de ce cimetière, avec reproduction de tous les objets recueillis, sera publiée quand l'exploration sera achevée. avant tout, c'est qu'aucun objet n'a été trouvé qui doive et puisse être attribué au second âge du fer; tout y est antérieur au mobilier que l'on rencontre dans les sépultures franchement, purement marniennes. Ayant moi-même ouvert personnellement — plusieurs centaines de tombes marniennes, ayant assisté à l'ouverture d'autres centaines par niennes, ayant assisté à l'ouverture d'autres centaines par meins amis Bérard et Thiérot — travaillant aussi personnellement — c'est là le caractère qui m'a frappé dès le début.

La seconde remarque, non moins importante, est celle-ci: ce cimetière est caractérisé par la persistance de la civili-sation hallstattienne: torques et bracelets en tôle de bronze, sation hallstattienne: torques et bracelets en tôle de bronze, en bronze plein sans tampons, en fer; parures d'armilles aux en bras, composés parfois de 60 et 80 éléments; ceintures en bras, composés parfois de 60 et 80 éléments; agrafes de cuir avec boutons-appliques en bronze estampé; agrafes de bronze; char à quatre roues; rite très fréquent au Hallstatt II bronze; char à quatre roues; rite très fréquent au Hallstatt II de la brisure rituelle des armes, des vases... Parmi ceux-ci, quelques types bien nettement classés par les découvertes de Suisse, de Bavière, en particulier le grand plat à décors

intérieurs excisés.

Nous sommes donc bien aux Jogasses, sans contredit possible, en présence d'une civilisation hallstattienne nette, mais suffisamment évoluée pour que les ordinaires fossiles directeurs déroutent un peu au premier abord.

Ce ne sont plus les longues épées de bronze ou de fer du début, ni même les épées courtes dites poignards à antennes de la seconde période, mais des poignards à soie plate dont de la seconde période, mais des poignards à soie plate dont les antennes ont disparu ou tout au moins se sont transforles antennes ont disparu ou tout au moins se sont transformées en une barrette transversale fixée à l'extrémité de la soie, en forme de T, comme le montrent les armes trouvées soie, en forme de T, comme le montrent les armes trouvées à Warmériville (Marne), à Hauviné (Ardennes), à Salem à Warmériville (Marne), à projenards plus effilés, à lame de fer

Ce sont des dagues ou poignards plus effilés, à lame de fer recouverte d'un double fourreau de bois et de fer, sur la face externe duquel est appliquée une mince feuille de tôle de externe duquel est fixée une bouterolle en bronze massif, bronze; à l'extrémité est fixée une bouterolle en bronze massif, à ailettes recurrentes, dont le poignard de Warmériville, à ailettes recurrentes, dont le poignard de Warmériville, décrit par Bosteaux, et celui de Salem, découvert par Wagner, offrent de parfaits modèles, sans oublier la dague trouvée aux Varilles de Bouy par A. Nicaise.

Ce sont des fibules à ressort bilatéral, aux spires plus ou moins nombreuses, faites généralement de trois pièces (arc et pied — ressort et ardillon — axe) en bronze ou en fer et

bronze, dont le pied souvent terminé par un bouton, sphérique, plat ou en cupule, se recourbe presque à angle droit sans jamais se rabattre sur l'arc, comme à l'époque suivante.

Ce sont de nombreuses perles d'ambre; de nombreuses pendeloques d'objets de bronze, de dents (chien, chat, porc, cheval); c'est l'apparition du corail — et nous avons ici un fossile directeur très important — sur les types les plus évolués des fibules ou des bouterolles.

Or ces divers éléments nous reportent aux toutes dernières années du premier âge du fer, à l'évolution extrême de la civilisation hallstattienne.

Il a donc existé sans conteste, en Champagne, vers l'an 500 a. Ch. des tribus hallstattiennes relativement nombreuses. D'où venaient-elles? Comment sont-elles arrivées jusque dans nos régions? Peut-être les nécropoles des Jogasses, de Warmériville, de Charvais et d'autres encore, nous aideront à le découvrir un jour, surtout si, comme nous l'espérons, une vaste enquête à travers les musées et les collections particulières de ce que J. Déchelette appelle la province occidentale du Hallstatt (Allemagne du sud, Belgique et Suisse — France orientale et centrale — France du S. W. et péninsule ibérique), permet de les rattacher à d'autres groupes identiques.

Elles étaient constituées par des sujets de bonne taille, mais à charpente assez délicate cependant, plutôt brachycéphales, caractérisés par le relèvement extraordinaire de l'os nasal presque horizontal, et le peu d'élévation d'un front assez

Les guerriers — du moins les porteurs d'armes — représentaient 15 % de la population aux Jogasses et à Warmeriville et 13 % à Charvais; ils ne portaient pas de bijoux; aux Jogasses un homme avait 2 bracelets en bronze, et deux autres chacun un bracelet en fer; un guerrier de Charvais avait un bracelet en fer.

On n'a rencontré ni torques, ni pendeloques, ni fibules, ni armilles, associés à des armes; et cette remarque est également vraie pour Charvais et pour Warmériville.

Les femmes aimaient la parure. Sur une population de 170 individus, 53 portaient différents bijoux et c'est là encore un indice d'évolution.

Les rites funéraires consistaient en inhumations non tumulaires, sans ordre — du moins aux Jogasses — sur un espace restreint, relativement à l'époque suivante, avec une orientation d'ensemble W. (tête) — E. (pieds).

L'étude du mobilier qu'ils nous ont laissé va pouvoir servir désormais à restituer avec certitude à l'époque hallstattienne tant d'objets errants ou dissimulés, faute d'état civil, dans les tiroirs secrets des musées ou des collections particulières.

Dès aujourd'hui, il a permis d'identifier une pièce importante de l'armement gaulois, découverte jadis par A. Nicaise aux Varilles de Bouy et de voir dans sa Pixis et son couvercle un fond et un couvercle de carquois, accompagné de sa provision de flèches en tôle de fer. Avec les exemplaires que nous-même avons recueillis aux Jogasses, il permet d'affirmer l'existence d'archers en Gaule 500 a. Ch. C'est une première réponse au problème posé par le regretté A.-J. Reinach dans sa remarquable étude sur la flèche en Gaule (1).

Un autre avantage que nous offrent ces découvertes serade faciliter l'étude de la chronologie des cimetières marniens. La présence dans ces nécropoles de types du Hallstatt II b indiquera une ancienneté d'autant plus grande que le mélange des deux civilisations sera plus accentué, alors que leur absence complète marquera une date déjà plus récente.

Les Jogasses serviront aussi de cadre au regroupement de toutes les traces hallstattiennes dans nos régions, aideront à y reconnaître l'existence d'un premier âge du fer peut-être plus important qu'on ne le soupçonnait jusqu'ici, et à combler un peu le vide relatif que l'on croyait exister en Champagne entre le néolithique si riche et le marnien que tous les archéo-Abbé FAVRET. logues nous envient (2).

⁽¹⁾ La flèche en Gaule, ses poisons et ses contrepoisons, dans L'Anthropologie, 1909. (2) Nouvelle Revue de Champagne et de Brie, 3° année, janvierfévrier 1925, p. 1.

MUSÉE ARCHEOLOGIQUE DE LA VILLE DE REIMS

Notes de M. CHANCE, de Mailly (Champagne)

Sur quelques sépultures celtiques de Murigny (écart de Reims)

« Dans les premiers jours de 1909 des amis m'informèrent qu'au cours de plantations de vignes, des sépultures antiques avaient été découvertes à Murigny, écart situé à 4 kilomètres Sud de Reims sur la route d'Epernay.

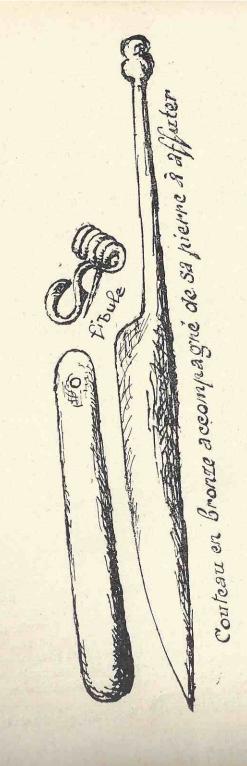
« A quelque temps de là je me rendis chez M. Bonnet, régisseur de M. Charbonneaux, pour lui demander l'autorisation de me livrer à quelques recherches archéologiques. Permission qui, extemporanément, me fut accordée, y joignant une invitation à déjeuner qui fut acceptée avec la cordialité qui répondait à celle offerte.

« Je dois donc avant tout remercier M. Bonnet de son charmant accueil et je dois également de sincères remerciements à M. Charbonneaux qui ratifia l'autorisation si spontanément offerte par M. Bonnet.

« Il ne s'agissait plus que de prendre contact avec Murigny où son groupement de quelques maisons est le but bien connu de nombreux promeneurs rémois.

« Voici le détail de quelques tombes découvertes en février :

- « 1° Une sépulture femme, trois bracelets en bronze sans ornement, débris de vases.
- « 2° Sépulture de guerrier. Sur la droite du sujet, à proximité du fémur, je recueille un couteau en bronze de 0 m. 21 soie comprise. A droite, au-dessus de la tête, une belle lance de fer 0 m. 23. Sur la gauche deux javelots de 0 m. 20, ceux-ci fortement oxydés. Vase brisé près de la jambe à droite.
- « 3°-4° Fosse double. Dans le bas se trouvait vraisemblablement une femme à 0 m. 40 au-dessus de laquelle se trouvait un enfant. Une fibule en bronze, plusieurs vases brisés.



« 5° Sépulture d'enfant, deux vases brisés dont un en trois

« 6°-7° Fosses violées. Dans l'une j'ai trouvé dans un angle un beau torque à torsades en bronze. Sur la droite plusieurs vases fendus. Ces deux sépultures se trouvaient dans une terre inculte fortement en pente, à l'ouest c'est-de Chamery.

« Le 21 novembre, je me promenais dans les tranchées de terrassements quand ma vue fut attirée à distance par une belle terre noire dénommée couramment terre à fosse, qui se montrait jusqu'au fond de la tranchée. Terre attirante mais que je n'osais croire comme étant là l'emplacement d'une sépulture, car elle s'étendait sur une longueur de plus de deux mètres.

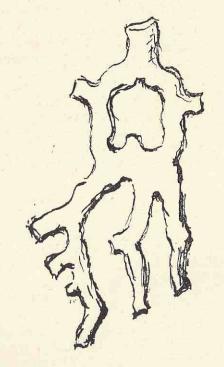
« J'y donnais néanmoins quelques coups de bêche pour atteindre le fond, quand je fis sauter un objet que je ne pus identifier sur le moment mais que je reconnus depuis pour être une goupille de bout d'essieu. J'étais tombé sans m'en douter sur une fosse à char, malheureusement saccagée par les travaux de terrassement.

« C'est par un hasard providentiel qui ne seconde que les chercheurs tenaces, que la bonne fortune me souriait car une heure plus tard cette tombe était perdue peut-être à tout jamais. Je continuai donc mes recherches avec précaution et ne tardai pas à trouver au bras gauche en-dessus du coude, trois beaux bracelets dont deux en verre mesurent 0 m. 085 de diamètre et l'autre 0 m. 065. Ces deux bracelets sont en verre blanc un peu sale. Ils sont arrondis à l'extérieur et plats à l'intérieur. Le troisième en pierre d'un beau poli, est en serpentine. Il mesure 0 m. 09 diamètre intérieur. Je recueillis sur la poitrine une branche de corail à trois ramifications de 0 m. 08 de longueur sur 0 m. 045 d'envergure. Sur l'emplacement d'une ornière creusée à gauche pour l'emplacement d'une roue du char, je ramassai un anneau de bronze de 0 m. 04 de diamètre. C'était le bracelet d'un tout jeune enfant dont je découvris une partie du radius et du cubitus. Evidemment ces objets et vestiges avaient été bousculés et projetés à cet endroit quand la fosse avait été violée une première fois ou éventrée une seconde fois par les ter-

« Les vases étaient placés à l'extrémité gauche de la fosse.

J'y trouvai tout d'abord un très grand vase évasé de la forme d'un hanap. Il était encore en place et j'en pus recueillir pour les dessiner les morceaux de la bordure et le pied tout entier. Parmi les débris se trouvait un petit vase à boire de représentation pommiforme, ayant 0 m. 05 de hauteur sur 0 m. 05 d'évasement à sa partie la plus large — ouverture 0 m. 055.

« Deux autres vases à boire avec dessins circulaires étaient également brisés; je les ai reconstitués.



« Deux vases complémentaires étaient aussi en morceaux. L'un d'eux que j'ai pu réparer a 0 m. 30 de hauteur sur 0 m. 16 de diamètre et 0 m. 06 d'ouverture. Il est orné de traits circulaires dans le dessus et le bas et est agrémenté de chevrons dans la plus étroite du col.

« Enfin un dernier vase montra des dessins d'une exécution impeccable, parmi lesquels il faut mentionner tout particulièrement des carrés qui sont des cadres merveilleux à des quatre feuilles d'une représentation des plus exquises. Il est

vraiment regrettable que des ornementations d'un goût si parfait n'aient pu être recueillies sur des vases intacts.

bijoux d'une telle délicatesse ne pouvait être qu'une femme. Aussi cette conviction me rendait-elle bien perplexe car je n'avais point connaissance qu'une femme accompagnée de son enfant ait jamais été trouvée sur un char de guerre. Et je me demandais quelle conjecture il y avait à tirer de cette constatation. Le féminisme ralliait-il déjà des partisans à cette époque et en l'absence du chef disparu à la guerre, son épouse avait-elle hérité des prérogatives de son mari vis-difficile de formuler une hypothèse et je laisse à d'autres savants collègues le soin d'apporter quelque lumière en cette question!

« Ici s'arrêtent mes investigations. M. Jadart, avisé de mes découvertes, fut autorisé à continuer des fouilles qui devaient être reprises vraisemblablement par M. Orbelin, le fouilleur de la ville de Reims. J'avais avisé d'autre part l'ami Pistat que du côté de Bezannes le cimetière gaulois devait se continuer. »

Pour copie à peu près conforme :

E. Schmit.

Note additionnelle. — Il est présumable que dans la sépulture de Murigny le chef se trouvait sur le char à côté de son épouse et de son enfant et que les premiers investigateurs ont pillé une partie seulement de cette tombe dont ils ont dispersé les ossements.

Ce n'est pas la première fois que l'homme et la femme auraient été signalés inhumés sur un même char. Quant aux enfants, M. Aug. Nicaise dans une sépulture des Varilles, signale un homme placé entre deux enfants.

E. S.

Œnochoés en bronze trouvées dans le département des Ardennes, 1860-1924

Les découvertes d'œnochoés sont assez rares en France. Le classique *Manuel d'Archéologie* de Déchelette, t. V, p. 1597 et suivantes, en cite seulement deux de l'époque de Hallstatt, et neuf de la Tène.

Le département de la Marne y est représenté par les œnochoés de Sept-Saulx, ancienne collection Nicaise; Somme-Tourbe, sépulture de la Gorge-Meillet, collection Fourdrignier; et Somme-Bionne, collection Morel, au British Museum.

Aucune découverte de ce genre n'est signalée dans le département des Ardennes, et pourtant, il y a été trouvé au moins trois œnochoés avant 1910, et enfin la pièce capitale vient d'être mise à jour à Château-Porcien, par notre collègue M. Larmigny, qui en a donné description et dessin dans le Bulletin de notre Société en mars dernier.

Dès 1860, M. Mialaret, dans ses Recherches Archéologiques dans le département des Ardennes, donne le dessin d'une œnochoé en bronze découverte au Theux, près de Mézières, au milieu de tuiles à rebords, de monnaies gallo-romaines, etc.

Conservée au Musée de Charleville, où nous l'avons vue dernièrement dans la collection Pierquin, elle est de même forme que l'œnochoé de Château-Porcien; son anse est moins décorée dans le haut mais porte également à sa base une figure humaine. Hauteur 0 m. 20.

M. Mialaret la prenait pour un vase sacré.

Quelques années avant guerre M. Petitfils, député des Ardennes et membre de la Société, écrivait dans le Courrier des Ardennes : « Tout dernièrement on a trouvé en face de la nouvelle école de Moncy-Notre-Dame (1), un puits de forme ovale dans lequel gisaient des vases gallo-romains dont deux en métal, hauts de 0 m. 25, dont l'un parfaitement conservé; c'est une sorte d'aiguière avec goulot en forme de

⁽¹⁾ Centre gallo-romain qui a donné des bas-reliefs, statuettes en bronze, poteries, etc. Voir Revue Hist. Ardennaise, 1904.

trèfle orné d'une anse moins élégante. Ces vases, ajoute-t-il, ont servi à orner quelques riches demeures, ce sont des pièces curieuses et très rares qui montrent l'esprit artistique de nos

On reconnaît facilement en ce vase, une œnochoé à goulot et à bec tréflé du genre de celle de Somme-Bionne.

Nous arrivons aux découvertes de Château-Porcien. C'est en faisant extraire la terre à briques, que M. Larmigny décou-. vrait en 1908, lieudit L'Aiguillon, ou plus communément La Briqueterie, tout un cimetière datant en grande partie du dernier siècle avant J.-C. (MARNIEN III, Tène III) et du premier siècle après; il renferme surtout des incinérations avec un mobilier aussi riche que varié (1).

La première œnochoé y a été trouvée la même année, mais son anse manquait, elle fut alors regardée comme un vase en bronze sans rien de particulier, haut de 0 m. 19; tout auprès se trouvaient les débris d'anses et de cercles en bronze provenant de deux seaux, et deux urnes remplies d'ossements calcinés (2).

La seconde œnochoé trouvée à quelques mètres plus loin et que M. Larmigny a décrite et reproduite (3) est bien conservée, haute de 0 m. 23, munie de son anse décorée de nervures longitudinales, et du masque humain dont les cheveux et la barbe sont figurés par des traits, de même que sur l'anse de l'œnochoé de Charleville.

Ce vase si intéressant était recouvert d'un bassin de bronze, à rebord rabattu qui n'a pu être conservé.

Le Manuel d'Archéologie de M. Déchelette signale une œnochoé de la nécropole de San-Bernado (Danemark), de même forme que celle de Château-Porcien, mais l'anse est bien moins décorée et ne porte pas le masque humain.

Le savant archéologue la classe à l'époque de la Tène III, 150-140 av. J. C., et la rattache aux produits de Capoue (Italie), mais il ajoute : Il est possible que quelques-unes de ces œnochoés des pays Alpestres, soient des imitations des produits campaniens provenant d'une région indéterminée, comme sembleraient l'indiquer l'altération des formes et la déformation des motifs classiques originaux sur les attaches

D'après lui, les œnochoés étaient destinées à conserver et à servir sur table les vins du sud, si recherchés des Celtes, et devaient être expédiées en même temps que les grandes amphores italiques remplies de la précieuse boisson (1).

Rappelons que deux de ces amphores, hautes de près de 1 mètre, ont été trouvées vers 1910, dans le cimetière de la Briqueterie et figuraient avant guerre dans la coll. Larmigny.

NOTES RÉTROSPECTIVES

Le signe symbolique Indien « le Swastika » reproduit sur un vase gaulois du cimetière hallstattien de Warmeriville (2)

Dans le cimetière hallstattien de Warmeriville, à environ 150 mètres de la butte de la Motelle, se trouvait un groupe de cinq sépultures; elles étaient entourées d'un fossé circulaire rempli de terre. La tombe du milieu de ce groupe était profonde de 1 m. 20 sur 0 m. 60 de large, elle était remplie d'une terre noire très fine; malheureusement cette tombe, qui a dû être très riche, avait été violée : il n'y restait que des ossements épars, un petit vase à boire de forme apode, une fibule en bronze et les débris d'un grand vase dont j'ai l'honneur de vous soumettre un des principaux fragments, ayant pour ornementation un sujet ayant beaucoup de rapport avec le signe symbolique « le Swastika ».

Remarquant ce signe, je recueillis avec attention tous les fragments de ce précieux vase pour pouvoir le reconstituer : le fragment principal donne à ce vase 0 m. 30 de hauteur et le signe Swastika y est gravé en entaille dans la pâte par deux traits parallèles; le plan de cette croix se trouvait peint en une teinte violette, ce signe se trouvait reproduit quatre fois sur le pourtour du vase.

Ce signe représente une croix de Saint-André dont l'extrémité de chaque bras se replie sur les côtés; cet emblème

Voir Bulletins de la Société de 1908 à 1924.
 Bulletin de la Société, avec photo, 1908.
 Bulletin de la Société, mars 1924.

⁽¹⁾ T. V. pages 1433, 1448 et 1608. (2) Communication faite au Congrès de l'A. F. A. S. à Bordeaux, le 6 août 1895.

d'origine asiatique datant de la plus haute antiquité, je l'avais déjà recueilli une fois dans la tombe à char d'Epoye, sous la forme d'une petite applique en bronze dont les extrémités sont relevées en enroulement au lieu d'être à angles obtus.

Cet emblème asiatique a été rapporté de l'Inde par les Gaulois dans leur pays d'origine. Dernièrement, un membre de la Société Anthropologique de Londres, venant visiter ma collection, me dit tout à coup : « Comment, vous avez le signe Swastika sur ce vase gaulois? C'était justement, il y a huit jours, le sujet d'une discussion : les uns soutenaient que c'était le premier signe de ralliement, d'autres disaient que ce signe représentait les quatre points cardinaux ou la rose des vents; mais il ne fut rien conclu. »

D'après Dumoutier, c'est la forme la plus ancienne de la croix l'emblème boudhique de la plus haute perfection, le signe de salut. Ce symbole était usité chez les brahmanes de toute antiquité; il représente l'Arani, qui servait à la production du feu. C'était un instrument composé de deux pièces de bois assemblées en croix et dont chacune des extrémités se terminait par un petit coude à angle droit servant à fixer l'instrument au moyen d'un clou de bronze.

Au centre de l'appareil existait une petite cavité dans laquelle on faisait tourner rapidement l'extrémité conique d'un bâton; ce mouvement de rotation faisait apparaître le divin feu Agni.

Ce vase gaulois, ainsi que la petite applique représentant le Swastika, nous en dit beaucoup sur les origines primitives de nos ancêtres; ce signe nous indique les attaches de croyances que nos ancêtres les Gaulois de la Marne avaient avec les religions de l'Inde, d'où ils sont sortis en conservant leur culte originel.

Traces de l'industrie phénicienne dans les cimetières gaulois Hallstattiens et Marniens de la Marne (1)

Messieurs, j'ai l'honneur de soumettre à la Section d'Anthropologie quelques questions sur l'origine des objets de matières différentes et étrangères à nos contrées, que nous rencontrons dans les fouilles faites dans nos cimetières gaulois de la Marne; cels objets sont caractérisés par les

bracelets en verre blanc ou les grains de colliers en verre de couleurs opaques, l'ambre, le corail, ainsi que des boucles d'oreilles de forme particulière.

LE VERRE

Dans les cimetières gaulois de la Marne, d'après l'observation que j'ai pu faire depuis que je pratique des fouilles, il se trouve d'autant plus commun que le cimetière est ancien. Ainsi, dans la Marne, on a trouvé le verre plus souvent dans les sépultures de l'époque du Hallstatt que dans les sépultures gauloises marniennes proprement dites.

Je l'ai rencontré, en mars dernier, à Warmeriville, dans le cimetière hallstattien de la Motelle, caractérisé par trois anneaux en verre blanc, un bracelet en perles de verre opaque de couleurs différentes.

A Beine, au cimetière des Bouverets, ont été trouvés deux grands bracelets, dont un en verre bleu et un autre en verre blanc, mais rendu jaune par une peinture en ocre appliquée à la partie intérieure pour rendre jaune par la transparence à la partie extérieure.

A Lépine, près de Châlons-sur-Marne, des fouilles que nous avons faites en compagnie de MM. Schmit et Chanier, au lieudit Mont-Thomé, ont donné de jolis colliers en verro-

terie.

A Cernay, dans le cimetière gaulois marnien des Barmonts, j'ai aussi recueilli un grain en verre blanc chevronné

en bleu.

Le cimetière gaulois de Witry-les-Reims a donné une petite figurine amulette en verre noir avec émail blanc pour former les yeux et les cils, ainsi que la chevelure en verre jaune.

jaune.

M. Morel en a aussi beaucoup recueilli dans les anciens cimetières des arrondissements de Châlons-sur-Marne et de Vitry-le-François.

L'ambre se rencontre aussi assez souvent en grosses perles mal arrondies simplement percées d'un trou; telles sont celles recueillies à Warmeriville, présentées à la Section. Dans tous les cimetières gaulois, on en rencontre toujours quelques grains, surtout dans les cimetières hallstattiens.

Le corail se rencontre bien plus communément que l'ambre; on le trouve plutôt dans les sépultures de l'époque

⁽¹⁾ Communication faite au Congrès de l'A. F. A. S. à Bordeaux, le

marnienne, employé soit comme colliers à l'état de branches naturelles, à la base desquelles un trou avait été percé pour les suspendre : tel était le collier trouvé à Prunay (Marne); ou bien on le trouve travaillé en rosace pour orner le chaton des fibules.

Toutes ces matières premières sont bien d'importation, surtout quand on les retrouve dans des contrées comme les nôtres, aussi éloignées du littoral.

. Une autre preuve encore de l'importation, ce sont les boucles d'oreilles en or et en bronze en forme de barquette, dont je vous présente deux échantillons provenant du cimetière hallstattien de Warmeriville. M. Morel en possède deux en or et plusieurs autres en bronze.

Ces boucles d'oreilles, d'après le Manuel d'Archéologie orientale de M. E. Babelon, sont d'origine phénicienne. Le Musée du Louvre en possède toute une série reproduite dans l'ouvrage de cet auteur.

A propos du verre blanc, M. Babelon nous dit : « Les objets assyriens en pâte vitreuse, anneaux, grains de colliers, petits vases, ne sont pas rares dans nos musées; mais le verre blanc translucide paraît avoir été d'importation phénicienne.

« Le verre opaque, ou plutôt la pâte de verre, paraît d'invention égyptienne. La substance vitreuse sert de vernis à la terre cuite. »

Un autre auteur, M. E. Garnier, dans son Histoire de la cerrerie et de l'émaillerie, nous dit : « Nous devons constater, tout d'abord, que le verre blanc translucide était inconnu dans l'Egypte des Pharaons; tous les spécimens qui ont été découverts jusqu'à présent, et qui sont déposés dans les musées, quelles que soient leur forme et leur destination, sont en verre opaque coloré au moyen d'oxydes métalliques.»

Maintenant, quelques mots encore au sujet de la figurine en verre de Witry-les-Reims, dont j'ai parlé plus hauf, trouvée suspendue à un collier gaulois accompagné de grains d'ambre et de verroterie.

Nous trouvons dans l'ouvrage de M. Garnier ceci : « Un des colliers du Louvre comprend, au milieu des grains qui le composent, une tête grimaçante, également en pâte de verre de diverses couleurs, et on en peut voir dans les vitrines de la salle civile un certain nombre, parmi lesquelles une curieuse tête de nègre qui porte, au sommet, une sorte d'appendice servant d'anneau de suspension. »

Je crois pouvoir conclure, par ces preuves à l'appui, qu'une certaine partie des objets fabriqués avec des matières premières manquant en Gaule, étaient bien importés par le commerce des peuplades orientales ayant une industrie différente de l'art gaulois proprement dit. Ch. BOSTEAUX-PARIS.

PETITES NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Des fouilles exécutées en 1923 par M. Emile Jacquemard, propriétaire à Courtavant (Aube) avaient permis de découvrir une douzaine de tombes de la Tène I et II, environ 200 à 250 ans avant Jésus-

En 1924 le professeur Rivet, mis au courant, se rendit sur place Christ. où, sous ses yeux, M. Jacquemard mit à jour plusieurs tombes.

Ces jours derniers un propriétaire du pays, M. Simon, vient de trouver de nouvelles tombes de cette époque dans sa propriété, à 1.500 mètres environ des découvertes antérieures.

Elles contenaient bracelets, anneaux de bras, fibules, sabres,

La grande quantité des tombes actuellement découvertes pourrait lances, bagues, collier (ou Torque). faire croire à l'existence d'un groupement assez important de nos (Echo de Paris, 3 novembre 1924). ancêtres en cet endroit.

Les trouvailles archéologiques sur le front. — Les terres remuées pendant la dernière guerre sur les 900 kilomètres du front occidental ont souvent mis à jour des sépultures antiques; beaucoup de trouvailles ont été perdues pour la science, quelques-unes ont été étudiées ou tout au moins signalées dans des publications françaises et étran-

Le Bulletin archéologique (année 1916, 2º livraison p. LXXII-LXXIV) a imprimé une communication de M. Pierre Gautier (1), lieugères. tenant, sur une sépulture de l'âge du fer, trouvée entre Cauroy-les-Hermonville et Cormicy. L'article est illustré de trois figures.

La même publication a inséré une brève notice de M. le Colonel Hannezo sur une sépulture antique, découverte sur le territoire de Sarry par le 326° territorial, M. Salomon Reinach a fair un rapport sur ces trouvailles : Une sépulture de la Tène I à Sarry (Marne) dans le Bulletin archéologique, année 1917, 1re livraison, pages 74-75. C'est une tombe à inhumation qui contenait une longue épée et une cotte de mailles, unique jusqu'ici pour cette époque; ces objets reproduits en une planche hors texte, ont été déposés au Musée de Saint-Germain.

(1) Le regretté archiviste de la Haute-Marne, tombé le 12 juin 1917 au Ban de Sapt.

Le Musée Saint-Raymond, de Toulouse, a reçu des armes, des colliers et bracelets provenant de sépultures gauloises situées à 1.500 mètres Sud-Ouest de Perthes-les-Hurlus. Le récit de cette découverte, il·lustré d'un plan, a été publié dans le n° 44 de la Nouvelle série du Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France (pages 190-192).

D' Pol Gosset.

(Nouvelle Revue de Champagne et de Brie, septembre-octobre 1924).

*

Au cours des démolitions et déblaiements effectués à l'emplacement de l'ancien Bureau Central de Mesurage à Reims, rue Eugène-Desteuque, des vestiges de constructions romaines ont été mis à jour et signalés par notre collègue M. H. Demitra.

Mentionnons en particulier une base de colonne et une partie de fût avec imbrications, ainsi qu'une inscription funéraire :

> (D. M.) ET MEMORIE MINE DO NIS BALIOL II

> > *

En procédant aux travaux de terrassements pour l'agrandissement de l'Ecole des Arts à Châlons-sur-Marne, des ouvriers ont découvert des ossements humains provenant de l'ancien cimetière de l'Abbaye de Toussaints.

(Le Nord-Est, 12 novembre 1924).

11 14

Les démolitions de l'immeuble rue de Vesle n° 220 bis à Reims—emplacement de l'ancien moulin Entre-deux-Ponts— ont mis à jour une sépulture à incinération de l'époque gallo-romaine. Il s'y trouvait une monnaie d'argent à l'effigie de Julia Paula :

IVLIA PAVLA AVG : Son buste à droite.

R)-CONCORDIA : La Concorde assise à gauche tenant une patère. Dans le champ, une étoile.

M. Gardez, trésorier, prie les membres de la S. A. C. de vouloir bien lui faire parvenir le montant de leur cotisation pour l'année 1925 (10 francs).

H. Gardez, 44, rue Belin, Reims, ou au Musée, 8, rue Chanzy, Reims.